

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
NATHALIE BRIÈRE
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
VALÉRIE DURAND
ÉRIC FRASER
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
LUCIE LALONDE
JULIE LAPIERRE
LOUIS LEGAULT
NICOLE LEMIEUX
GILLES MARCHAND

JEAN-FRANÇOIS MERCURE
F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
JUDITH PLOURDE
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX
HYDRO-QUÉBEC
75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE
MONTRÉAL H2Z 1A4
TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 2068
TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 30 avril 2003

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Case postale 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Par courriel et par messagerie

OBJET: Demande d'Hydro-Québec afin d'obtenir les autorisations requises pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés à la distribution et au transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-3512-2003
Notre dossier : S-26412/FJM/NL

Chère consoeur,

Par sa lettre du 25 avril dernier à laquelle était jointe sa demande de complément de preuve dans le dossier mentionné en titre, la Régie a demandé que le dépôt de cette preuve complémentaire soit effectué d'ici le 8 mai 2003, à 12h.

Or, Me François G. Hébert, chef Affaires réglementaires, TransÉnergie, de même que le soussigné, seront absents de leurs bureaux la semaine prochaine, jusqu'au jeudi 8 mai 2003 inclusivement, afin de participer à la conférence éducative CAMPUT 2003.

Vu ces circonstances, Hydro-Québec demande à la Régie de bien vouloir reporter au lendemain, le 9 mai 2003, le dépôt de sa preuve complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

F. Jean Morel

FJM/mb

c.c. Me François G. Hébert, TransÉnergie